

#### **l'ARMC**

l'Aide à la Recherche des Maladies du Cerveau "la Jeanne Hamon-Frostin"

19, rue des Ajoncs 56140 PLEUCADEUC Siret : 788 515 229 00011

Association reconnue "d'intérêt général"

Tél. 02.97.26.10.22 / 06.84.42.44.45 E-mail : <u>claudehamon@me.com</u> Site : <u>armc-pleucadeuc.com</u> "J'ai parrainé l'ARMC parce que c'est une petite association qui défend une grande cause." Loïck PEYRON, 10 avril 2014



NOM	•••
PRENOM	
Adresse personnelle	
tél portable	
adresse email	
Adhère à l'ARMC pour l'exercice 2022	et verse :
la somme de 20 euros, cotisation de base	□
la somme de 40 euros, cotisation de soutien	_
la somme de 60 euros, cotisation de soutien	_
la somme de <b>80 euros</b> , cotisation de soutien	_
la somme de 100 euros, cotisation de soutien	□

# à l'Ordre de : l'ARMC - 19 rue des Ajoncs - 56140 PLEUCADEUC

le secrétariat vous adressera au premier trimestre 2023 votre attestation de déduction fiscale

**l'ARMC étant reconnue** "d'intérêt Général" la cotisation annuelle à l'association vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu pour 66 % de son montant.

## Ainsi avec l'adhésion

de base

20 € votre impôt sera réduit de 13 € / votre effort réel est de 7 €

de soutien

40 € votre impôt sera réduit de 26 € / votre effort réel est de 14 €

de soutien

60 € votre impôt sera réduit de 40 € / votre effort réel est de 20 €

de soutien

80 € votre impôt sera réduit de 53 € / votre effort réel est de 27 €

de soutien

100 € votre impôt sera réduit de 66 € / votre effort réel est de 34 €























## Nos Objectifs sont rédigés dans nos statuts selon trois axes :

- 1) Nous aidons la recherche médicale de la SLA et des maladies neurodégénératives en envoyant des dons prioritairement à l'éminente équipe de Séverine BOILLEE spécialisée dans la recherche sur la SLA à l'institut du cerveau et de la moelle épinière à la Pitié Salpêtrière. Nous soutenons en effet officiellement depuis le Noël 2015 un projet de recherche avec cette équipe "Causes de la SLA et mécanismes de la dégénérescence motoneurale".
- 2) Nous développons plus particulièrement dans notre département du Morbihan une activité spécifique d'information sur la maladie et de visite, de soutien aux malades et à leur famille, que nous rencontrons régulièrement à leur demande.
- 3) Nous contribuons à l'aide matérielle que nous apportons aux personnes atteintes de la maladie par l'achat en totalité ou en partie de matériel médical spécifique adapté à l'évolution de la maladie et orienté plus particulièrement sur l'aide à la communication, du type commande oculaire par exemple.

En 2019 nous avons validé un partenariat avec la cellule pluridisciplinaire SLA du Centre de KERPAPE que nous avions rencontrée au complet au printemps 2016 avec Clément et Marie Claude et avec laquelle nous avons tissé des relations de confiance. Cette aide est destinée aux actions menées par l'Équipe Mobile de Médecine Physique et de Réadaptation en faveur des patients atteints de la Maladie de Charcot. Les dons collectés lors des journées de solidarité qui sont programmées chaque année dans les établissements scolaires qui valident le projet de l'ARMC seront affectés à l'achat d'aides techniques destinées à pallier les problèmes de communication ou toute autre compensation de situations de handicap, à cette Équipe du Centre de KERPAPE.

Le moment est venu de vous solliciter afin de renouveler pour cet exercice 2022 vos adhésions à l'ARMC "l'Aide à la Recherche des Maladies du Cerveau" "la Jeanne Hamon-Frostin". Vos fidèles cotisations annuelles nous permettent de régler tout au long de l'année les frais classiques de gestion de l'ARMC, de financer en partie la mise en place de notre journée sportive, conviviale et festive du 14 juillet, mais nous attachons également beaucoup d'importance à les intégrer aux dons que nous envoyons à la Recherche Médicale.

En fait - parce que d'une part, la gestion de l'ARMC reste très rigoureuse, parce que d'autre part le secrétariat attache une attention toute particulière non seulement au renouvellement des cotisations annuelles à l'association, mais également à en valider de nouvelles - nous remettons en ce début d'année 2022 des dons bien plus conséquents que ceux prévus initialement, soit 35 000 €. Ainsi, en dix années d'exercice, nous aurons remis un peu plus de 240 000 € de dons à la recherche médicale et d'aides diverses aux malades, dont la cellule pluridisciplinaire SLA du Centre de KERPAPE.

Lequel d'entre nous aurait imaginé une telle somme au soir de notre première édition 2012 ?

Le 14 juillet, à la 10ème édition 2022 de "la Jeanne Hamon Frostin", les inscriptions des randos proposées seront reversées intégralement à l'Équipe de Séverine BOILLEE spécialisée à l'institut du cerveau et de la moelle épinière dans la recherche sur la SLA. A l'arrivée des randos, nous mettrons en place une animation de musique traditionnelle bretonne et nous proposerons comme les éditions précédentes un déjeuner champêtre.

Sur les  $12 \in$  du repas, l'ARMC reversera  $6 \in$  de don par repas à l'équipe de Séverine BOILLEE.

## Votre fidélité à rejoindre chaque année l'ARMC est un Honneur Nous vous en remercions très chaleureusement.

Claude Hamon Secrétaire Fondateur de l'ARMC





















